

« MON ARGENT, QUEL IMPACT ? »

Mardi 21/11/2017, Crédit Municipal de Paris, 55 rue des Francs-Bourgeois, Paris.
(Organisation : Crédit Municipal de Paris et Financement Participatif France)

18h30 : Accueil

18h45 : Mot d'accueil

Frédéric Mauget, directeur général au **Crédit Municipal de Paris**

Le CMP, plus vieille institution financière de Paris, lutte depuis sa création en 1637 contre l'usure avec le prêt-sur-gage.

L'argent est un moyen d'échange auquel on peut donner un sens auquel on ne songe pas toujours. Plutôt que finance solidaire, ne suffit-il pas de parler de finance ? Le CMP réfléchit à ces nouveaux usages de la finance au travers de plusieurs initiatives comme le soutien à des incubateurs, le lancement de livrets d'épargne solidaire de partage, les liens avec Finansol.

Stéphanie Savel, présidente de **Financement Participatif France (FPF)**

FPF a été créé en 2012 pour rassembler des plateformes de financement participatif ou financement par la foule. Le pari initial est de démocratiser le financement et l'investissement auprès des particuliers dans des secteurs très vastes. Le financement participatif est un financement sensé : la personne choisit les projets qu'elle soutient, comprend l'investissement qu'elle fait et donne du sens à son engagement. Accessibilité, transparence, traçabilité sont les 3 mots-clés dont les plateformes ne doivent pas s'éloigner.

19h00 : Introduction

Frédéric Vuillod, fondateur de **Mediatico.fr**

« Mon argent : quel impact » sous-entend d'abord que l'argent n'est ni bon ni mauvais. C'est un instrument qui peut être utile. Tous les circuits sont complémentaires :

- La finance participative qui démocratise la finance au travers du numérique et touche aujourd'hui 3 millions de Français,
- La finance solidaire qui consiste à souscrire à des produits labellisés par Finansol (prise de participation dans une structure solidaire, produit d'épargne dont on va partager les intérêts avec une association, etc.) et concerne 10 milliards d'encours,
- La finance responsable qui est portée par des sociétés de gestion responsable et les gérants travaillent en sélectionnant leurs investissements selon des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au travers de 2 labels (le label ISR piloté par Bercy et label Transition Energétique et Ecologique pour le Climat piloté par le Ministère de l'Environnement pour le) ; l'encours ISR est d'au moins 25 milliards d'euros.

19h10 : Table ronde 1 : Alimentation & agriculture

Cécile Roux, fondatrice de Green'Elle

Lauréate de l'appel à projet *Parisculteurs* 2016, Cécile Roux a créé une ferme urbaine aquaponique qui permet de cultiver des fruits et légumes en symbiose avec un élevage de poisson. La ferme se trouve dans le 15^{ème} arrondissement autour de deux grands réservoirs de 1000 m² chacun et qui ne servent plus aujourd'hui. L'objectif est d'avoir une première récolte au 2^{ème} semestre 2018. Le projet prend du temps car il n'est pas simple de changer l'usage d'un site industriel. Le besoin d'investissement total est de 700 000€. Cécile Roux a lancé une campagne de dons sur Miimosa en mars dernier ; l'objectif était de récolter 8000€ mais 80 participants ont donné 20 000€. Cette opération a permis de faire de la communication, d'avoir un premier cercle de personnes intéressées et de démarrer des études. Miimosa était partenaire de *Parisculteurs* donc le choix de la plateforme s'est fait assez naturellement.

Green'Elle se situe dans la catégorie des projets innovants, cela n'a jamais été fait à cette échelle en France d'où une frilosité des circuits bancaires traditionnels. Le plan de financement doit être équilibré entre des subventions, des fonds propres et des emprunts. Pour sa prochaine levée de fonds, Cécile Roux fera sans doute à nouveau appel à une plateforme de financement participatif (en prêt ou en prise de participation au capital).

Anne-Charlotte Pesce, responsable des partenariats à La Nef

La Nef existe depuis 1978. Depuis le début, elle propose un projet de finance éthique et participative en proposant à ses épargnants et sociétaires d'investir leur argent de manière traçable, d'orienter leur épargne vers un secteur particulier et d'animer des réseaux locaux. 153 projets ont été financés l'année dernière dont ¼ dans l'agriculture durable et ¼ sur de la distribution biologique.

La Nef s'est aussi lancée sur la plateforme de financement participatif sous forme de don, *Zeste*. Les projets présentés sont aussi très présents dans l'agriculture, les services de proximité mais aussi des documentaires.

La Nef expérimente depuis un mois une autre plateforme sous forme de prêt, *Prêt de chez moi*. Dans cette dynamique, la Nef est en permanente recherche d'outils innovants pour permettre aux particuliers de s'investir.

En plus d'avoir un impact au travers de l'argent placé sur les livrets, il est possible de partager les intérêts de ces placement via les livrets d'épargne de partage soit en faisant un don à des associations, soit en diminuant le taux d'intérêt pour les emprunteurs (70% des épargnants choisissent une des deux options).

19h30 : Table ronde 2 : Emploi local

Amandine Cha-Dessolier, fondatrice de Les Trouvailles d'Amandine

Depuis 8 ans, Amandine Cha-Dessolier développe une filière certifiée GOTS (Global Organic Textile Standard) par Ecocert, ce qui traduit un impact neutre ou positif sanitaire et environnemental. C'est particulièrement important dans ce secteur car l'industrie textile est la 2^{ème} industrie la plus polluante au monde.

La deuxième caractéristique du projet est que les tissus sont fabriqués à 100% en France en se reposant sur du savoir-faire traditionnel (jacquard, jean, satin, etc.).

Les clients de 'entreprise sont plus de 120 distributeurs qui vendent les tissus à des particuliers dont 50% à l'étranger.

A la création de l'entreprise, personne ne voulait soutenir le projet car le marché n'était pas aussi mature qu'aujourd'hui et l'écosystème d'accompagnement des start-up pas aussi développé qu'aujourd'hui. La fondatrice a donc lancé son activité de manière artisanale avec ses économies. Les moyens actuels ne permettant pas de répondre à la demande, la fondatrice se lance dans une levée de fonds sur la plateforme Tudigo pour financer cette croissance. Ces 150 000€ permettront notamment d'avoir un local, d'acquérir des machines et de pouvoir embaucher 5 personnes dès 2018. Les Trouvailles d'Amandine a pu aussi compter sur le soutien de la Caisse d'Epargne au travers de 2 crédits-bails et du réseau des CIGALES. Fondatrice d'une entreprise solidaire (agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale en cours d'acquisition), Amandine Cha-Dessolier souhaitait passer par des financeurs solidaires qui partagent les mêmes valeurs. A 5 ans, l'entreprise devrait embaucher 25 personnes suite à une seconde levée de fonds.

Fabien Léonhardt, gérant du fonds Insertion Emploi Dynamique chez **Mirova**

Mirova est la société de gestion de toute l'épargne solidaire du groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne (BPCE) soit 430 millions d'encours auprès d'entreprises ESUS. Elle a une part de marché importante sur les fonds solidaires dits ouverts (qui peuvent être souscrits directement par des particuliers). Ses produits sont « 90-10 » : 5 à 10% des encours sont solidaires et le reste est placé sur les marchés financiers labellisés ISR. La part de 5-10% peut paraître petite mais elle est limitée par la législation et cela représente quand même des sommes importantes. Mirova est en partenariat exclusif avec France Active sur le solidaire, ce qui permet de se reposer sur ses fonds territoriaux pour de l'investissement local et pas seulement parisien. Les souscriptions sont notamment distribuées par les réseaux BPCE, en direct via les fonds SICAV et via l'épargne salariale.

19h50 : Table ronde 3 : Solidarités

Eric Eustache, responsable du développement chez **Microfinance Solidaire (Entrepreneurs du Monde)**

Entrepreneurs du monde est une ONG de solidarité internationale qui cherche des modèles économiques pérennes dans les pays en voie de développement dans les secteurs de la microfinance et l'accès à l'énergie. L'ONG bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement pour financer le développement de ses programmes. Aucun bailleur dans l'aide au développement accepte de financer les sommes prêtées ou le besoin en fonds de roulement d'où la création d'une société - Microfinance Solidaire - dont l'activité est de lever du capital et de la dette pour pouvoir prêter aux bénéficiaires. C'est dans ce contexte que s'est lancée la campagne d'investissement participatif sur Lita.co. Cette plateforme a été choisie car elle partage les valeurs et les mêmes objectifs que Microfinance Solidaire et elle a un actionnaire en commun, Phitrust.

Pierre-Emmanuel Grange, Fondateur de **microDON**

microDON a importé le concept d'arrondi solidaire du Mexique en France pour offrir une opportunité de dons dans la vie courante aux particuliers. microDON accompagne les entreprises pour mettre en place l'arrondi solidaire dans la distribution (1 million de micro-

donateurs par mois) ou l'arrondi sur salaire auprès d'employeurs (15 000 salariés donateurs par mois). Près de 3 millions d'euros devraient être collectés en 2017. Plutôt que de prendre une commission sur les dons, le service est vendu aux entreprises sur leur budget mécénat : 100% des dons sont reversés aux associations partenaires.

Au départ, le fondateur a été incubé chez Planet Finance avant de monter sa propre entreprise qui a par la suite été l'une premières à être agréée ESUS. Le développement s'est reposé au départ sur la « love money » puis il y a eu plusieurs levées de fonds solidaires auprès de France Active, ESFIN Gestion et le Crédit Municipal de Paris entre autres. Il était important et cohérent avec les valeurs portées d'avoir du capital dit patient.

20h10 : Table ronde 4 : Habitat

Frédéric Fourier, responsable de l'observatoire à **Finansol**

Dès la création de la finance solidaire à la fin des années 70, la question de l'habitat était déjà au coeur des préoccupations. C'est ce qui explique que l'on retrouve cette thématique dans tous les produits d'épargne solidaire au travers de l'habitat très social (très grande précarité, grande exclusion) par opposition au logement social financé par les livrets A. Il y a 3 portes d'entrée différentes :

- Via des établissements bancaires : fonds communs de placement, livrets, etc.
- Via son employeur : choix d'un fonds solidaire sur le Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif (PERCO) ou le Plan d'Epargne Entreprise (PEE)
- Via une entreprise solidaire : action, obligation, micro-prêts solidaires, etc.

Ces produits d'épargne ont le même risque que les autres produits classiques de même nature. Le niveau de risque dépend du type de support et non de la dimension solidaire.

Habitat&Humanisme était un acteur historique bénéficiaire de ces fonds. D'autres l'ont rejoint : Solidarités Nouvelles pour le Logement, Le Chenelet, Caritas Habitat... Les thématiques de la dépendance et de la mixité sociale se développent aussi aujourd'hui.

Geoffroy Malcor, directeur général de **Solifap (Fondation Abbé Pierre)**

La Fondation Abbé Pierre a fait le constat que le logement était une préoccupation centrale. A travers la générosité du public depuis 20 ans, la Fondation lutte contre cette exclusion et collecte de gros montants de dons. Au-delà de ses actions, elle a voulu placer ses réserves au service de projets en lien avec l'habitat.

Solifap a été créé pour accompagner des acteurs dans le mal-logement d'un point de vue stratégique et financier. Solifap prend notamment des participations au capital d'autres acteurs.

Au démarrage, la Fondation Abbé Pierre et AG2R la Mondiale ont mis chacun 6 millions d'euros pour financer la preuve du concept. Au bout de 2-3 ans, les premiers résultats ont permis de lever d'autres fonds (5 millions auprès de Mirova puis d'autres collecteurs de l'épargne solidaire, etc.) jusqu'à atteindre 29 millions d'euros aujourd'hui.

Récemment, Solifap s'est lancé dans une campagne de financement participatif auprès du grand public en partenariat avec Lita.co. L'objectif est de collecter 3 à 5 millions d'euros d'ici juin. Au-delà des avantages fiscaux, l'objectif est une rémunération proche de celle du livret A.